



Les chiffres-clés

# Une grande diversité de territoires au service de la filière française

Louis-Marie Colcombet

La France est le premier exportateur mondial de semences. La grande diversité de ses territoires, avec des contextes pédoclimatiques différents, lui permet de multiplier une grande variété d'espèces pour répondre à la demande française, européenne et mondiale. Nous dressons ici un panorama global, avant d'entre plus en détail dans chaque rubrique par groupe d'espèces.

**E**n 2018, 386 437 ha ont été présentés pour la multiplication de semences. Soit une augmentation de 1 % par rapport à 2017 (données GNIS du 15-10-2018). Bien qu'en moyenne les surfaces soient quasiment stables, nous notons des différences entre les groupes d'espèces (Figure 1).

**Des surfaces relativement stables en 2018**

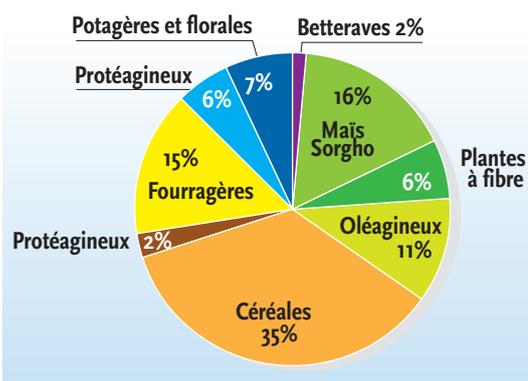
- Les céréales sont le premier groupe d'espèces par les surfaces présentées au contrôle pour la certification. En 2018, 136 345 ha ont été présentés, c'est 8 % de moins qu'en 2017. Globalement, toutes les espèces sont concernées par la baisse des surfaces en multiplication.
- A l'image des céréales, les protéagineux montrent une forte érosion des surfaces (-27 %). En 2018, 9 254 ha étaient présentés.

Là aussi, toutes les espèces présentent une dynamique similaire.

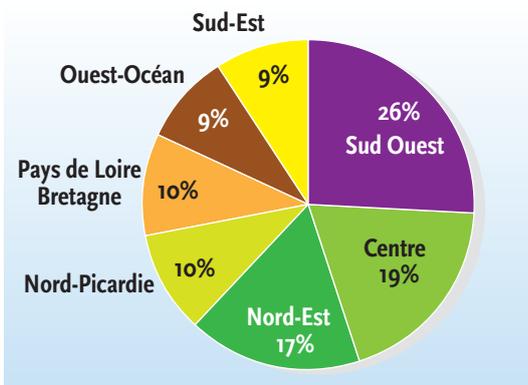
- La dynamique est positive pour le maïs et le sorgho, avec 63 176 ha présentés en 2018, soit une hausse de 5 %. Le sorgho grain est l'espèce qui présente dans ce groupe le plus fort taux de croissance. En effet, 353 ha ont été contractualisés pour la multiplication en 2018, contre 289 en 2017, soit +22 %. Le maïs reste l'espèce principale dans ce groupe, avec 61 029 ha présentés cette année, soit 97 % des surfaces du groupe.
- Avec une hausse des surfaces de 19 % en 2018, les oléagineux montrent une certaine hétérogénéité. En effet, parmi les 42 032 ha consacrés à la multiplication des dynamiques différentes en fonction des espèces sont observables. Le colza d'hiver présente un taux de croissance de 49 % (14 487 ha en 2018), et le tournesol croit de 13 % (20 716 ha). Les semences de lin oléagineux et de soja ont été multipliées sur des surfaces moindres en 2018 qu'en 2017 (respectivement -13 % et -3 %).
- La croissance des surfaces de multiplication des plantes à fibres (+15 %) est liée à la hausse des surfaces de multiplication du lin textile. Sur les 23 746 ha présentés pour les plantes à fibres en 2018, 22 277 ha étaient consacrés au lin qui a une croissance de 18 %. Le chanvre, lui, est en décroissance de 17 %.

- Les surfaces de betteraves sont en baisse cette année (-11 %), avec 5 920 ha présentés contre 6 632 ha en 2017. Les betteraves sucrières montrent une dynamique baissière, avec 5 521 ha (-12 % par rapport à 2017), tandis que producteurs de betteraves fourragères ont vu leurs surfaces en multiplication augmenter de 2 % (301 ha en 2018).
- Globalement, les surfaces de multiplication des fourragères ont augmenté en 2018 de 5 % par rapport à 2017.
- Les surfaces en graminées porte-graine se montrent stables, avec 13 332 ha (-1 %).
- Les légumineuses présentent une surface en multiplication en hausse de 7 % avec 44 082 ha au total. Ce chiffre présente cependant deux tendances divergentes : les légumineuses à petites graines (+11 %) et les légumineuses à grosses graines (-21 %).
- Une hausse de 5 % des surfaces de multiplication des plants de pommes de terre est constatée en 2018, avec 22 284 ha.
- Les potagères forment un groupe très vaste par la diversité d'espèces qui le composent. En 2018, 25 835 ha ont été dédiés à la multiplication de semences potagères et florales, soit une hausse de 5 % par rapport à 2017. Les légumes secs ont une dynamique de croissance avec 13 667 ha présentés en 2018, une hausse de 10 % portée

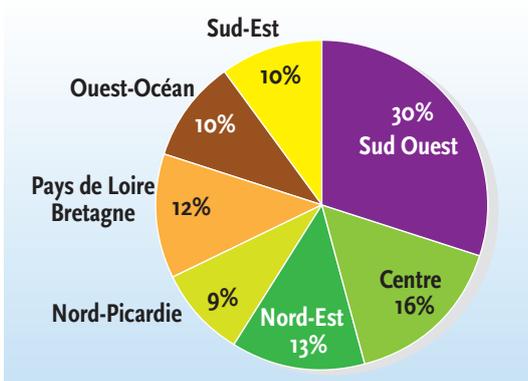
Figure 1 - Répartition des surfaces présentées à la certification en France (GNIS, 15-10-2018)



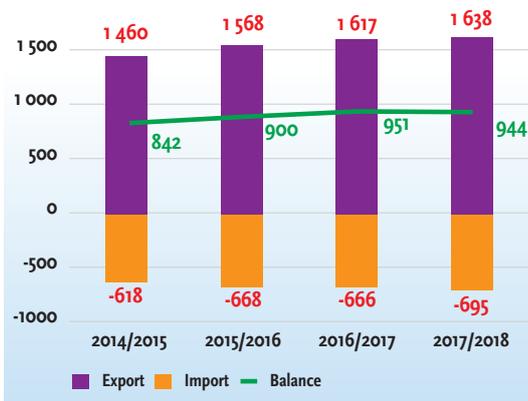
**Figure 2 - Répartition des surfaces en multiplication en 2017 par Union régionale FNAMS (FNAMS d'après GNIS, 2018)**



**Figure 3 - Répartition du nombre d'agriculteurs multiplicateurs en 2017 par Union régionale FNAMS (FNAMS d'après GNIS, 2018)**



**Figure 4 - Evolution du commerce extérieur de la filière semences en France (GNIS d'après Douanes, 2018)**



par le pois chiche et les lentilles. Les potagères fines ont une croissance de 5 %, soit 10 582 ha présentés en 2018.

● Enfin, les **semences florales** ont perdu les 2/3 de leurs surfaces contractées, avec seulement 192 ha en 2018.

## Le Sud-Ouest, principale zone de production de semences

Toutes les régions ne multiplient pas les mêmes groupes d'espèces. Sur les départements représentés par les unions régionales de la FNAMS (qui ne sont pas les régions administratives), nous comptons **341 120 ha en multiplication de semences et 17 000 agriculteurs multiplicateurs**.

● **Le Sud-Ouest** reste la principale zone de multiplication avec 26 % des surfaces (Figure 2) et 30 % des agriculteurs multiplicateurs (Figure 3). Nous trouvons les 2/3 des surfaces de betteraves dans le Sud-Ouest, principalement dans le Lot-et-Garonne. Les autres groupes d'espèces de cette région sont les oléagineux, le maïs semences et les potagères. La particularité du Sud-Ouest, c'est que les espèces multipliées ont un grand besoin de main d'œuvre.

● **Le Centre**, deuxième région de France en multiplication, produit principalement des semences de potagères, fourragères, céréales et protéagineux. Ces cultures demandent moins de main d'œuvre (mise à part les potagères).

● **Dans le Nord-Est et le Nord-Picardie**, nous retrouvons la multiplication de semences fourragères, céréales, protéagineux ainsi que les plants de pomme de terre, sans oublier le lin, spécifique au Nord-Picardie.

● **En Pays de Loire-Bretagne**, la multiplication de semences n'est pas centrée sur un groupe d'espèces en particulier. Il faut toutefois noter l'importance de cette région pour les plants de pommes de terre.

● **Dans la région Ouest-Océan**, ce sont surtout des surfaces de multiplication de céréales et de fourragères.

● **Dans le Sud-Est**, les principaux groupes d'espèces en multiplication de semences sont les céréales, les fourragères et les oléagineux.

## Le commerce extérieur excédentaire de près d'un milliard d'euros

Sur la campagne 2017-2018, les importations de semences ont été en hausse par rapport à la campagne précédente. Selon le GNIS, elles représentent 695 millions d'euros (Figure 4).

Les exportations, elles, ont augmenté de 1,4 % pour s'établir à 1 638 millions d'euros.

A la fin, la balance commerciale des semences françaises s'élève sur la campagne 2017-2018 à 944 millions d'euros, en légère baisse de 0,7 %. Notons la prédominance de trois groupes d'espèces dans le commerce extérieur : le maïs et le sorgho, les potagères ainsi que les oléagineux. A eux trois, ils représentaient une balance commerciale excédentaire de 916,4 millions d'euros sur la campagne 2016-2017. Pour les betteraves et les fourragères, les importations sont plus importantes en valeur que les exportations.

● **L'Union européenne est notre premier marché**, avec 1 128,3 millions d'euros de semences exportées (principalement vers l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie). C'est également notre **premier fournisseur**, avec 438,9 millions d'euros de semences importées en 2016-2017 (principalement depuis les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark).

Hors de l'Europe, la France a des échanges avec la Communauté des Etats Indépendants occidentales (9 anciennes républiques soviétiques, dont la Russie) pour ses exportations, et les Etats-Unis pour ses importations. Selon l'International Seed Federation (ISF), **la France était en 2016 le premier exportateur de semences au monde**, avec plus de 500 000 tonnes, devant la Slovaquie et les Etats-Unis. En valeur, la France était le deuxième exportateur en 2016 avec 1 708 millions de dollars, après les Pays-Bas (1 829 millions \$) et devant les Etats-Unis (1 672 millions \$). ■